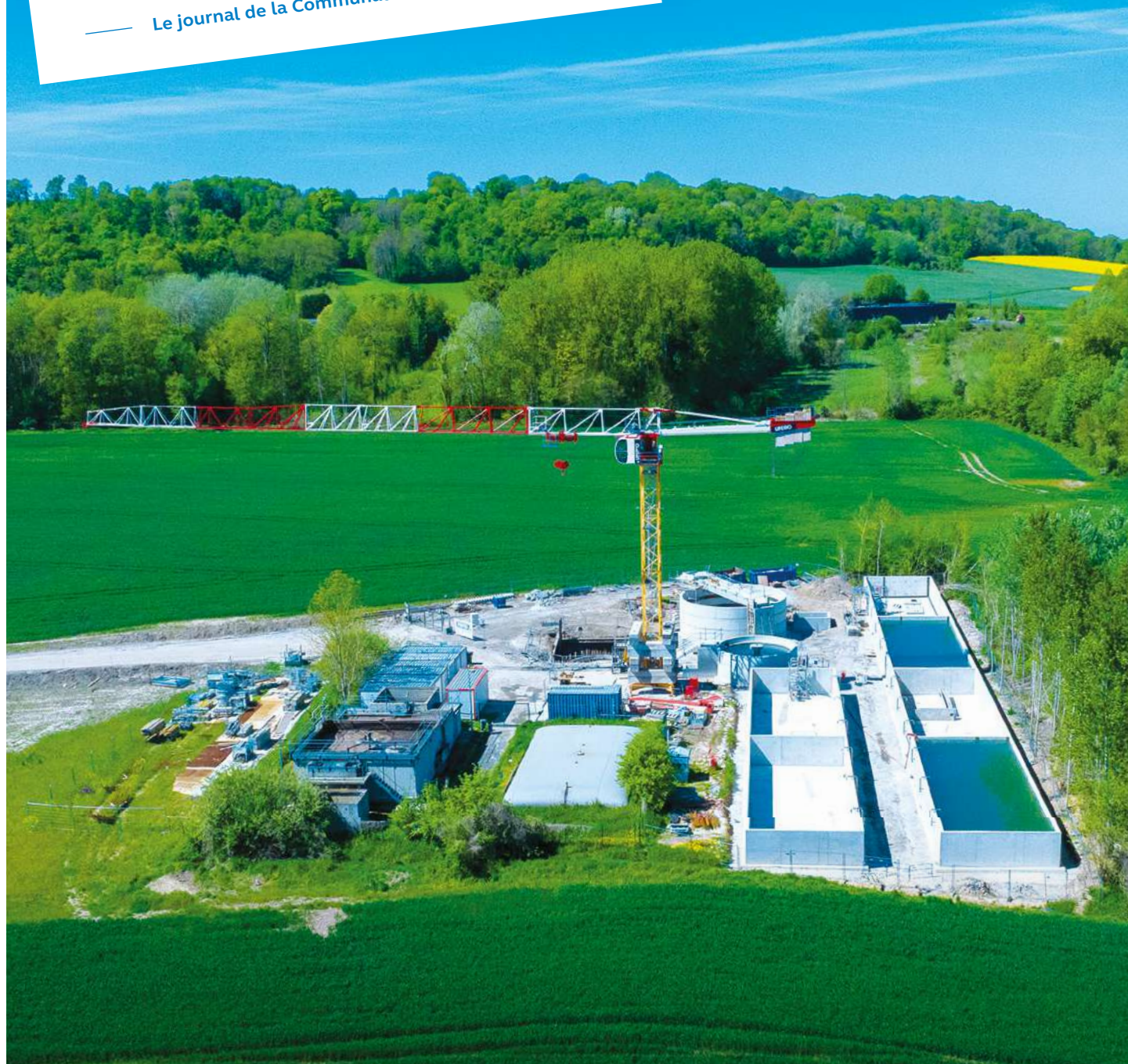


# RETZ en VALOIS

Le journal de la Communauté de Communes



## Vie pratique 07

Stations d'épuration :  
travaux en cours !

## Territoire d'entreprises 10

De la logistique et des activités  
bientôt aux portes du Valois

## Sortir 14

Les évènements  
à ne pas manquer

# SOM MAIRE

## 03 Brèves

## 06 Vie pratique

- > Une nouvelle équipe intercommunale pour le mandat 2026-2032
- > Dans les coulisses des stations d'épuration !
- > Un service en ligne pour tous les propriétaires !

## 09 Territoire d'entreprises

- > LEADER : le coup de pouce pour financer votre projet
- > Logistique et activités aux portes du Valois

## 12 Sortir & découvrir

- > Enfance Jeunesse : de nouvelles actions pour les jeunes de Retz-en-Valois
- > Une fin d'année en musique à l'EMI
- > Ça bouge sur le territoire !
- > Un Guide du Routard dédié au Soissonais Valois !
- > Résidence du Retz à coyolles : pour un accompagnement sur mesure

## 17 Histoire et patrimoine

- > Marc Bloch : de l'Aisne à l'École des Annales

## 18 L'agenda des communes

## 20 Les événements de la Communauté de Communes



## — ÉDITO —

**Alexandre  
de Montesquiou**

**Maire de Montgobert**

**Président de la Communauté  
de Communes Retz-en-Valois**

## Ensemble pour Retz-en-Valois

Notre territoire a de la chance. Il présente un patrimoine naturel et bâti très riche, une forêt d'Exception®, 54 communes qui, chacune à leur manière, font vivre le cœur du Valois historique. Et aujourd'hui, il bénéficie du rayonnement de la Cité internationale de la langue française qui nous ouvre de nouvelles perspectives.

Mais la chance ne suffit pas. Pour en tirer parti, c'est l'action qui doit primer.

Les élus du territoire m'ont accordé leur confiance pour la troisième fois à la présidence de la Communauté de Communes Retz-en-Valois. C'est une responsabilité que je mesure pleinement, et un engagement que je prends avec la même détermination que lors de mes deux premiers mandats : agir concrètement, au service de chacune et chacun d'entre vous, habitants, familles, entreprises, quelle que soit la commune où vous vivez. Car ici, de la plus petite à la plus grande, chaque commune a la même place. Chaque habitant mérite la même attention.

Nos chantiers sont ambitieux : améliorer l'accès aux soins et à la culture, soutenir l'emploi, faire du tourisme un axe clé du développement économique, renforcer les mobilités, protéger notre ressource en eau, et construire, avec le SCoT<sup>1</sup>, la vision de notre territoire pour les vingt prochaines années.

Un territoire où il fait bon grandir, s'installer, entreprendre.

Mais ces ambitions, je ne les porterai pas seul. Un président ne peut agir sans une équipe qui l'entoure. Le 24 avril dernier, les conseillers communautaires ont élu, à mes côtés, des personnalités complémentaires, pleinement investies, animées par le sens de l'intérêt général et l'esprit communautaire — des femmes et des hommes qui, au-delà de leur commune, sont les ambassadeurs de toute la CCRV. C'est cette équipe solidaire qui donnera à notre feuille de route sa force et sa cohérence.

Pour y parvenir, une conviction me guide depuis le début : communes et intercommunalité ne s'opposent pas, elles se complètent. C'est en additionnant nos forces, et en renforçant nos liens avec nos voisins du Soissonais et du Valois, que nous ferons de Retz-en-Valois une destination qui compte encore plus.

Ce journal est le vôtre. Il est le reflet de ce territoire commun que nous construisons, ensemble.

### RESTONS CONNECTÉS



Communauté de Communes  
Retz-en-Valois



@CCretzenvalois



CC Retz-en-Valois - 02600

Le journal Retz-en-Valois est une publication  
de la Communauté de Communes

**Directeur de la publication:**  
Alexandre de Montesquiou

**Rédaction en chef:**  
Service communication

**Conception et réalisation:**  
DonCameleon.fr

**Impression:**  
Alliance partenaire graphique

**Photographies:**

© Droits réservés :  
Communauté de Communes  
sauf autres mentions  
et reprises d'affiches ;

Couverture : STEP d'Ambleny  
© Onze Carré (article page 7)

**N° ISSN :** 2553-9426 (imprimé)

**N° ISSN :** 2777-8509 (en ligne)



<sup>1</sup> SCoT : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document qui fixe les orientations stratégiques du développement du territoire pour les 20 prochaines années.



## LES NOUVELLES ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE RETZ-EN-VALOIS !

### > DIET PLUS

Rééquilibrage alimentaire,  
coaching en nutrition

📍 15 rue du Général Mangin,  
02600 Villers-Cotterêts

☎ 07 62 57 31 44

✉ villerscotterets@dietplus.fr

🕒 Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h  
et le vendredi de 8h30 à 16h

### > LE MANOIR DU CHEVEU

Head spa japonais et coréen,  
tricopigmentation, divers soins  
comme le botox, cryothérapie

📍 12 rue du Routy  
02290 Ressons-le-Long

☎ 06 19 48 10 64

✉ manoircheveu@gmail.com

🕒 Du lundi au samedi :  
9h-19h, uniquement sur rdv

### > MAISON MLC COUVERTURE

Couverture, zinguerie, recherche  
et réparation de fuites, entretien

📍 4 rue du Bois Madame  
02600 Louâtre

☎ 07 82 85 98 00

✉ maisonmlc.couverture  
@hotmail.com

### > O'VIC

Restauration rapide

📍 36 place du Général de Gaulle  
02290 Vic-sur-Aisne

☎ 03 75 01 02 02

🕒 Lundi et dimanche :  
18h-22h30 ; du mardi au  
samedi 11h-14h / 18h-22h30

### > PIZZA DAY

Pizzeria, restauration rapide

📍 14 rue Léveillé  
02600 Villers-Cotterêts

☎ 03 64 18 23 82

🕒 Du mardi au dimanche de  
11h30 - 14h30 / 18h30 - 22h30

### > QUBIAN

Services informatiques  
principalement dédiés aux  
professionnels : dépannage,  
assistance, maintenance, réparation  
réseaux, sécurité, sauvegardes,  
cloud et dématérialisation.

📍 16 rue du Bois  
02600 Retheuil

☎ 06 30 88 30 85

✉ contact@qubian.fr

🌐 www.qubian.fr

### > LES RUINES

Restaurant traditionnel

📍 14 rue du Vieux Château  
02460 La Ferté-Milon

🕒 Ouverture en juin 2026

### > S2MMENUISERIE

Menuiseries intérieures et  
extérieures pour particuliers  
et professionnels, installation  
de portes, fenêtres et clôtures,  
aménagement de placards et  
pose de plaques de plâtre.

📍 Impasse du Chênois,  
Hôtel d'entreprises  
02600 Villers-Cotterêts

☎ 06 16 96 51 80

✉ s2mmenuiserie@outlook.com

### > STOCK PRIVÉ

Déstockage de grandes marques

📍 80 avenue de La Ferté-Milon  
02600 Villers-Cotterêts

🕒 Tous les jours : 9h30 - 19h

### > VYRA NIGHT SHOP

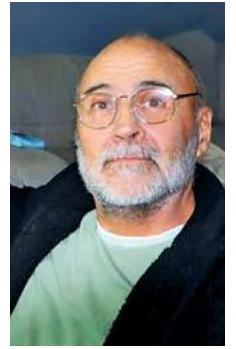
Boutique Puff & CBD, boissons,  
snacking sucré et salé,

📍 14 rue Léveillé  
02600 Villers-Cotterêts

☎ 07 57 53 99 24

🕒 Du mercredi au jeudi : 17h - 00h,  
du vendredi au samedi : 17h - 1h,  
dimanche : 18h - 00h

## HOMMAGE À JEAN-CLAUDE CHRÉTIEN



Le 30 janvier dernier, les agents de la Communauté de Communes ont appris avec beaucoup de tristesse le décès de Jean-Claude Chrétien, gardien de déchèterie.

Chaque jour, il accueillait les usagers de Retz-en-Valois avec une grande attention mais c'est peut-être son franc parler dont vous vous souviendrez.

Jean-Claude aimait travailler en équipe. Avec son esprit de partage, il prenait sous son aile nos jeunes recrues afin de les former et de les accompagner. Parti trop tôt, il laisse un grand vide.

Nous pensons fort à lui ainsi qu'à sa famille.

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSISTANTES MATERNELLES

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) souhaite la bienvenue à :

> **Chloé GEORGES**, domiciliée à Fontenoy

> **Éléonore QUILLET**, domiciliée  
à Ressons-le-Long

> **Karine RICBOURG**, domiciliée  
à Villers-Cotterêts



**i** Pour tout renseignement,  
contactez le Relais Petite Enfance

📍 Rue Alfred Juneaux  
02600 Villers-Cotterêts

☎ 03 23 96 61 30

✉ rpe@retzenvalois.fr

## DÉCHETS ENVOLÉS, DANGER ASSURÉ !

Sur le chemin de la déchèterie, les déchets transportés dans une remorque peuvent facilement s'envoler s'ils ne sont pas correctement sécurisés.

Outre le fait qu'ils peuvent être assimilés à des dépôts sauvages, ces objets sur la chaussée représentent un réel danger pour les usagers et peuvent provoquer des accidents.

Pour la sécurité de tous et pour la préservation de notre environnement, veuillez à bien attacher ou bâcher votre chargement avant chaque déplacement.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour une route plus sûre et un territoire plus propre !



## PAILLAGE DISPONIBLE EN DÉCHÈTERIE D'AMBLENY

Comme chaque année depuis 2023, les habitants de la Communauté de Communes ont la possibilité de récupérer gratuitement du broyat à la déchèterie d'Ambleny dans la limite des stocks disponibles.



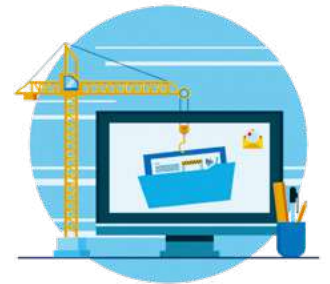
Il s'agit de copeaux issus du broyage de végétaux qui possèdent plusieurs vertus pour le jardin. Ils permettent :

- > d'**alimenter son composteur** s'il est correctement associé à des matières vertes (épluchures de légumes ou restes de cuisine) ;
- > d'**enrichir la terre de votre jardin** car il améliore la qualité du sol et stimule sa fertilité ;
- > de **limiter l'arrosage de vos plantes**, s'il est utilisé en paillage à leur pied.

Muni de votre carte de déchèterie, présentez-vous directement auprès des agents de la déchèterie d'Ambleny.

## DÉMATÉRIALISATION DE L'AUTORISATION DES DROITS DES SOL

Vous pouvez réaliser vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique depuis votre ordinateur.



Ce dispositif numérique déployé par la CCRV permet aux habitants des 54 communes de déposer gratuitement leurs demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. Pour ce faire, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de Communes pour déposer votre dossier :

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr) > **rubrique vie pratique**  
> **urbanisme** > **autorisations d'urbanisme**

**i** Pour tout renseignement :  
**Pôle Aménagement du Territoire**

☎ 03 23 96 61 25

✉ [pole.adt@retzenvalois.fr](mailto:pole.adt@retzenvalois.fr)

## ENQUÊTE TRANSPORT

La Communauté de Communes fait évoluer son service de transport pour mieux répondre à vos besoins d'ici 2027.

**Une grande enquête en ligne est lancée auprès des habitants de Retz-en-Valois** afin de mieux connaître vos habitudes de déplacement, vos besoins au quotidien et vos idées pour améliorer le service.

Que vous utilisiez les transports régulièrement ou occasionnellement, votre avis compte !

**Pour répondre à l'enquête, scannez le QR code ci-contre avant le 05/06/2026**

Le questionnaire est également disponible en version papier auprès de votre mairie.



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE AISNE

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? De développement de votre activité ?

Initiative Aisne vous accompagne et finance votre projet avec un prêt d'honneur **à taux 0% et sans garantie demandée !**

En co-financement d'un prêt bancaire, il permet de renforcer vos apports personnels.

Ce prêt permet d'emprunter de 3 000 à 30 000 €, remboursables sur 12 à 36 mois avec un différé possible de 1 à 6 mois. Tout entrepreneur qui crée, reprend ou développe une entreprise est éligible pour son obtention.

**Pour le montage de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher du service développement économique de la CCRV :**

- 📍 35 rue du Général Leclerc
- ✉ a.clement@retzenvalois.fr
- ☎ 03 23 96 61 26



## VOIE VERTE DE SOISSONS/MONTIGNY-LENGRAIN : SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DE LA RN31

Depuis 2020, la Communauté de Communes Retz-en-Valois aménage une voie verte au nord de son territoire, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée le long de la RN31 : Pernant, Ambleny, Fontenoy, Berny-Rivière, Ressons-le-Long et Montigny-Lengrain. Actuellement la traversée de la RN31 au niveau de Pernant/Ambleny est interdite en attendant les travaux de sécurisation.

Afin de finaliser l'aménagement de la voie verte, GrandSoissons Agglomération et la Communauté de Communes Retz-en-Valois engagent conjointement ces travaux de sécurisation en collaboration avec la Direction Interdépartementale des Routes du Nord (DIR Nord).

Les travaux débuteront à partir du 15 juin 2026, pour une durée prévisionnelle de 10 semaines, avec une mise en service attendue à la fin de l'été.

À la fois itinéraire du quotidien, support de loisirs et chemin de mémoire, cette voie verte poursuit aujourd'hui sa montée en puissance.

À terme, elle permettra de relier le centre-ville de Soissons à l'Est et la véloroute européenne Scandibérique à l'Ouest en passant par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et Compiègne.

## GUIDES D'AUTORISATION DES DROITS DES SOLS (ADS)

Les guides ADS ont fait l'objet d'une actualisation suite à des changements réglementaires.

Ils viennent donc d'être réédités et sont disponibles au Pôle Aménagement du territoire ou en téléchargement sur le site Internet de la CCRV :

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr) > **rubrique vie pratique** > **urbanisme** > **autorisations d'urbanisme**





# UNE NOUVELLE ÉQUIPE INTERCOMMUNALE POUR LE MANDAT 2026-2032

Suite aux élections municipales et intercommunales de mars, les élus constituant la nouvelle assemblée communautaire de Retz-en-Valois se sont réunis le vendredi 24 avril 2026.

Lors de cette séance d'installation, les 82 conseillers communautaires ont procédé à l'élection de leur président, de ses 8 vice-présidents (*photo ci-contre*) et des autres membres du bureau.

## Le nouveau bureau communautaire

<b>Président</b>	Alexandre de MONTESQUIOU, maire de Montgobert	
<b>1<sup>ère</sup> Vice-présidente</b>	Jeanne ROUSSEL, maire de Villers-Cotterêts	En charge de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat
<b>2<sup>e</sup> Vice-président</b>	Vincent PHILIPON, maire de Chouy	En charge de la Mobilité, Voirie et Bâtiments
<b>3<sup>e</sup> Vice-président</b>	Thierry GILLES, maire Puisseux-en-Retz	En charge des Ressources Humaines, Cohésion sociale et Communication
<b>4<sup>e</sup> Vice-présidente</b>	Chantal MOUNY, maire de Montigny-Lengrain	En charge de l'Économie circulaire et Énergie
<b>5<sup>e</sup> Vice-président</b>	Gilles DAVALAN, maire de Longpont	En charge des Finances
<b>6<sup>e</sup> Vice-président</b>	Benoît DAVIN, maire de Mortefontaine	En charge du Petit et grand cycles de l'eau
<b>7<sup>e</sup> Vice-présidente</b>	Meritxell CARBONNEL-LEFRANC, maire de Largny-sur-Automne	En charge de la Culture, Patrimoine et Tourisme
<b>8<sup>e</sup> Vice-président</b>	Patrice ZIMMER, maire de Fontenoy	En charge de l'Enfance-Jeunesse et Sport

## Autres membres du bureau

Marc ANDRIEUX, maire de La Ferté-Milon

Nathalie GAUTIER, maire de Troësnes

Christelle JULLIEN, maire de Louâtre

Armelle LEFÈVRE, conseillère municipale à Vic-sur-Aisne

Benoît LÉTRILLART, maire de Cutry

Christine OLRV, maire de Oigny-en-Valois

Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire d'Ambleny

Christophe PADIEU, maire de Pernant

Grégory RODRIGUES, conseiller municipal délégué à Villers-Cotterêts

Guillaume SEGUIN, maire de Dampleux

Jean-Guy SELLIER, maire de Morsain

Isabelle DOURNEL, maire de Bieuxy

## MÉMO

Retz-en-Valois est composé de **54 communes**. Selon le nombre d'habitants, la loi prévoit que ces dernières soient représentées au sein du conseil par au moins un élu :

- > **32 conseillers communautaires représentent les 4 communes de + de 1 000 habitants :**  
2 pour Ambleny, 3 pour Vic-sur-Aisne, 4 pour La Ferté-Milon, et 23 pour Villers-Cotterêts
- > **50 conseillers communautaires représentent les 50 communes de - de 1 000 habitants :**  
1 représentant par commune

## INFO

On peut considérer le bureau comme « une équipe de pilotage restreinte ». Sous la direction du président, cette instance prépare les décisions importantes, discute des projets avant qu'ils ne soient votés, coordonne les actions, et gère les affaires courantes entre les réunions du conseil communautaire.

À noter : les élus sont présentés dans l'ordre dans lequel ils ont été élus lors du conseil d'installation du 24 avril 2026.

# DANS LES COULISSES DES STATIONS D'ÉPURATION

Se brosser les dents, faire la vaisselle ou aller aux toilettes : ces gestes du quotidien produisent des eaux usées qui ne peuvent pas être rejetées telles quelles dans la nature. Avant leur retour au milieu naturel, elles sont traitées dans des stations d'épuration (STEP). Derrière ces installations se cachent des équipements techniques et des interventions parfois spectaculaires. Zoom sur les travaux récents réalisés sur le territoire.



## La Ferté-Milon

### ÉQUIPEMENTS RENOUEVÉLÉS

Les diffuseurs, qui injectent de fines bulles d'air dans les bassins pour apporter l'oxygène nécessaire aux bactéries, ont été remplacés. Cette aération permet d'apporter de l'oxygène indispensable aux bactéries, pour dégrader les matières organiques. Ces travaux ont nécessité l'intervention d'une grue pour retirer et installer les équipements, ainsi qu'un plongeur en scaphandre pour les fixer au fond du bassin malgré une eau très boueuse.

## Vic-sur-Aisne

### OUVRAGES SÉCURISÉS

Les ouvrages en béton ont été consolidés afin de prévenir les fuites. Le pont roulant du clarificateur a également été remplacé. Cet équipement permet de récupérer les mousses à la surface ainsi que les boues qui se déposent au fond du bassin. Pour procéder à l'intervention, le bassin a dû être entièrement vidé puis nettoyé.

## Longpont

### SERVICE PRÉSERVÉ

La station fonctionne grâce à trois lagunes, des bassins peu profonds dans lesquels les eaux usées circulent lentement pour être traitées. Suite à la chute d'un arbre, des murs créant le cheminement de l'eau ont dû être reconstruits. Pendant les travaux, le traitement des eaux usées a été maintenu grâce aux deux autres lagunes.

## Ambleny

### LA RECONSTRUCTION DE LA STEP SE POURSUIT

Ces derniers mois :

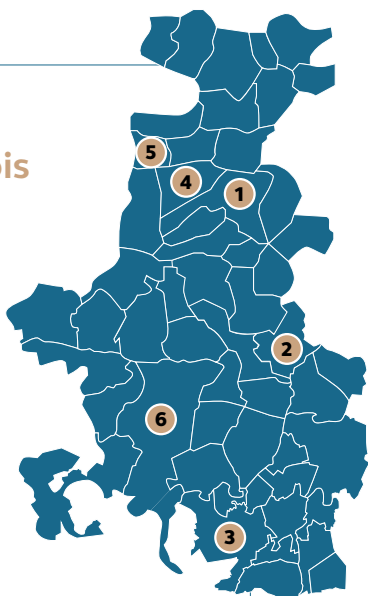
- une grue a été installée pour l'acheminement des matériaux et les fondations (pieux) ont été coulées ;
- une partie des lits de séchage de roseaux, destinés au traitement des boues a été réalisée ;
- la construction des bassins est presque achevée.

Les travaux se poursuivront en 2026 pour finaliser l'installation (retrouvez l'article complet dans le n° 28 disponible en ligne sur le site de la CCRV).

## Les STEP de Retz-en-Valois

Pour rappel, la Communauté de Communes gère 6 STEP :

- 1 Ambleny
- 2 Longpont
- 3 La Ferté-Milon
- 4 Ressons-le-Long
- 5 Vic-sur-Aisne
- 6 Villers-Cotterêts



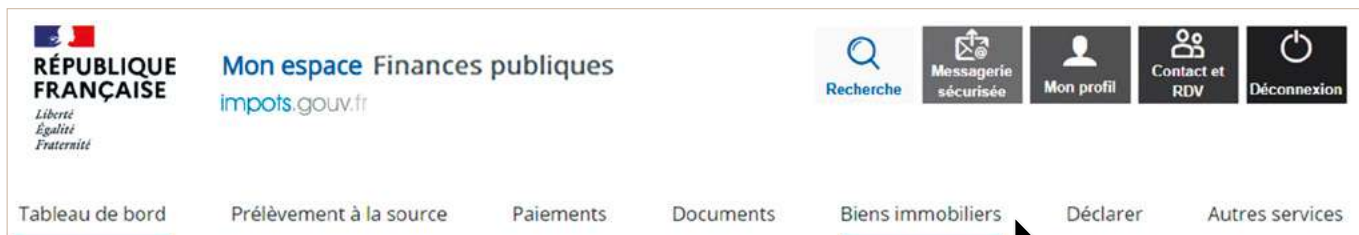
## POLLUTION AUX HYDROCARBURES : UN RISQUE RÉEL !

Depuis septembre 2025, deux déversements d'hydrocarbures ont été constatés à la station de Vic-sur-Aisne. Comme toute autre pollution, ces rejets sont strictement interdits et passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à 1 800 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement (art. L.432-2 du Code de l'environnement). Ils polluent le milieu naturel, dégradent les équipements et présentent des risques pour les exploitants et les réseaux (émanations de gaz, risques d'explosion). Ils nécessitent aussi des interventions lourdes : analyses, pompage, recherche de l'origine... Ces surcoûts peuvent, à terme, impacter la facture des usagers. La CCRV et son prestataire peuvent également engager des poursuites.



# UN SERVICE EN LIGNE POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES !

Depuis 2023, les propriétaires de logements doivent déclarer la situation d'occupation de leurs biens via le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** », accessible depuis le site **impots.gouv**. Mise en place par la Direction générale des Finances publiques, **cette déclaration est obligatoire et concerne tous les locaux et dépendances.**



## Une démarche simplifiée

Accessible depuis un espace personnel sécurisé, le service permet à chaque propriétaire de consulter ses biens immobiliers et d'indiquer si un logement est occupé en résidence principale ou secondaire, s'il est loué ou vacant. En quelques clics, il est possible de vérifier les informations existantes et de les mettre à jour si nécessaire. Cette actualisation limite les erreurs déclaratives et facilite la gestion de son patrimoine.

En 2026, cette déclaration devra être effectuée **au plus tard le 30 juin.**

Pour les personnes rencontrant des difficultés avec le numérique, un accompagnement est proposé par les services fiscaux et les points d'accès numériques (type France service : voir en bas de page).

## Un enjeu national de fiabilisation des données

Cette démarche répond à un objectif essentiel de **mise à jour et de fiabilisation des données fiscales et cadastrales.** Elle est indispensable au calcul de certaines taxes encore en vigueur, telles que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou la taxe sur les logements vacants. Ainsi, une meilleure connaissance de l'occupation du parc de logements permet d'assurer une fiscalité fondée sur des informations exactes et actualisées.

## Un enjeu local fort : la lutte contre la vacance des logements

À l'échelle intercommunale, la vacance des logements représente **un enjeu majeur pour l'habitat et l'attractivité du territoire.** Une enquête locale a ainsi été menée afin de mieux identifier les logements inoccupés, analyser les causes de la vacance et engager des actions d'accompagnement en direction des propriétaires volontaires pour favoriser la remise sur le marché de ces logements.

Les résultats de cette enquête viendront compléter les données issues du service « Gérer mes biens immobiliers » et permettront de disposer d'un diagnostic plus précis et partagé de la vacance sur le territoire.

La mobilisation des propriétaires est essentielle : chaque déclaration contribue à une meilleure connaissance du parc de logements, à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la lutte contre la vacance et à une fiscalité reposant sur des données fiables.



### POUR VOUS ACCOMPAGNER, IL EXISTE DEUX FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE :

#### Guichet de Villers-Cotterêts

- 8 rue Alexandre Dumas  
02600 Villers-Cotterêts
- Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
- franceservices-villers@retzenvalois.fr
- 03 23 55 98 98

#### Guichet de Vic-sur-Aisne

- Antenne de la CCRV, 2 et 4 rue Saint-Christophe  
02290 Vic-sur-Aisne
- Lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h
- franceservices@retzenvalois.fr
- 03 23 55 46 54

# LEADER : LE COUP DE POUCE POUR FINANCER VOTRE PROJET

Depuis 2024, le territoire du Soissonnais Valois<sup>1</sup> bénéficie du programme européen LEADER, qui soutient financièrement des projets locaux. Au total, 1 million d'euros peuvent être mobilisés jusqu'en décembre 2027 : une véritable opportunité pour concrétiser vos idées.

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) vise à encourager des initiatives innovantes qui permettent de produire, consommer et créer de la richesse localement.

**Concrètement, de nombreux projets peuvent être accompagnés : développement des circuits courts, soutien à l'agriculture locale, structuration des filières locales et économie circulaire.** Par exemple, la création de points de vente directe et de lieux relais pour les produits locaux, la mise en place d'outils de transformation comme des conserveries ou ateliers partagés, l'organisation de réseaux de producteurs, le développement de jardins partagés et vergers, ou encore de recycleries, ressourceries...

**La mobilité** est également concernée. Dans un territoire rural, se déplacer peut être un défi.

LEADER peut soutenir des solutions comme le transport partagé, des alternatives à la voiture individuelle ou encore des services itinérants qui vont à la rencontre des habitants.

**Les commerces et services de proximité** sont aussi essentiels à la vie locale.

Le programme accompagne leur reprise, le développement de tiers-lieux, l'installation de distributeurs de produits alimentaires locaux afin de maintenir des communes vivantes et attractives.

Le Soissonnais Valois dispose également d'un patrimoine naturel et bâti riche.

LEADER permet de le valoriser à travers des **projets touristiques, culturels ou environnementaux** :

- > routes touristiques, itinéraires cyclables et/ou pédestres
- > rénovation et préservation des patrimoines naturels et/ou bâtis permettant d'ouvrir au public de nouveaux sites touristiques ou de mettre en lumière/d'embellir des sites non valorisés
- > expériences immersives permettant au public de découvrir l'histoire et la richesse d'un site de manière innovante et interactive
- > activités ludiques et culturelles
- > création de centres d'interprétation pour sensibiliser le public à la biodiversité...

Enfin, le programme soutient les **idées favorisant le lien entre les générations** : lieux de rencontre, projets partagés, actions sociales... autant d'initiatives qui renforcent le vivre-ensemble.

Des premiers projets ont déjà été étudiés et verront le jour dans les prochains mois.



Comité de programmation 2025

**VOUS AVEZ UNE IDÉE ?  
LE PROGRAMME LEADER PEUT VOUS  
AIDER À LA CONCRÉTISER.**

**CONTACTEZ SANS PLUS ATTENDRE L'ÉQUIPE  
LEADER DU SOISSONNAIS VALOIS**

**Kassandra SANDJAK**

✉ ksandjak@soissonnaisvalois.fr

☎ 06 58 62 11 58

**Plus d'informations sur les actions finançables :**

🌐 [www.paysdusoissonnaisvalois.fr](http://www.paysdusoissonnaisvalois.fr)  
> rubrique LEADER

<sup>1</sup> Le territoire Soissonnais Valois comprend les intercommunalités suivantes : GrandSoissons Agglomération et les Communautés de Communes du Val-de-l'Aisne, du canton d'Oulchy-le-Château et Retz-en-Valois. Il s'agit d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR).

# LOGISTIQUE ET ACTIVITÉS AUX PORTES DU VALOIS

Dans le cadre de leurs compétences respectives, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et la commune de Villers-Cotterêts accompagnent depuis plusieurs années un projet d'implantation d'activités économiques situé sur le secteur des Portes du Valois. Il est porté par Telamon, groupe français indépendant spécialisé en immobilier d'entreprise. Une réunion publique, à laquelle plus de 100 personnes ont assisté, s'est tenue le 10 avril dernier pour présenter le projet.



\* VL : véhicules légers PL : poids lourds

Telamon  
PORTEUR D'UN AVENIR MEILLEUR

AF  
ARCHI-FACTORY

MA

BREEAM®

biodiversitycity

PORTEUR DU PROJET

ARCHITECTES

LABELS ENVIRONNEMENTAUX VISÉS PAR LE PROJET

## Un emplacement stratégique

Depuis 2006, les documents d'urbanisme successifs<sup>1</sup> identifient le secteur des Portes du Valois (rue Nino Mascitti / Sainte-Anne) comme **une extension économique stratégique pour le territoire**. Composé de terrains privés, situé en bordure de la RN2 sur l'axe Paris-Soissons-Laon-Reims, il présente des conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités génératrices d'emplois, de valeur, et de renforcement de l'économie locale. Alors que les terrains disponibles pour les activités économiques se font rares et que les demandes d'implantation sont croissantes, la CCRV et la commune de Villers-Cotterêts ont examiné plusieurs propositions d'opérateurs intéressés par le développement de ce site. Leur choix s'est porté sur le projet de la société Telamon, positionnée depuis 2022.





Réunion publique de présentation du projet des portes du Valois - le 10 avril 2026 Salle Bourdon à Villers-Cotterêts

## Un projet encadré et mené en concertation

Un protocole d'accord entre les différentes parties a été signé fin 2024 : il définit **les modalités d'accompagnement du projet par les collectivités et les engagements de l'opérateur en matière d'intégration du projet dans son environnement**<sup>2</sup>.

### Une attention particulière a été portée à :

- > l'insertion paysagère du site
- > la qualité architecturale des constructions
- > l'intégration des activités économiques
- > la prise en compte des enjeux locaux

Le projet a également fait l'objet d'**une concertation renforcée avec plusieurs partenaires institutionnels** (Architecte des Bâtiments de France, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et ONF).

Des aménagements extérieurs participeront à garantir une intégration cohérente et respectueuse du projet : écran végétal côté N2, haie paysagère le long de la voie piétonne, gestion des eaux de pluie à la parcelle.

## Accès et circulation

Une liaison publique piétonne et cyclable est prévue entre la rue Nino Mascitti, au niveau du collège Max Dussuchal, et la rue Sainte-Anne, afin de faciliter les déplacements doux vers les différentes activités du secteur, nouvelles comme existantes.

Les accès au site, précisément définis selon le type de véhicule, permettront de rediriger l'ensemble des flux de camions directement vers la RN2, **évitant ainsi au maximum leur passage par le centre-ville et devant le collège.**

## Pour une dynamique économique du territoire

Le projet retenu prévoit l'organisation en deux zones :

- > **une plateforme logistique** (26.526 m<sup>2</sup> de bâtiments<sup>3</sup> éco-conçus pour l'obtention de labels environnementaux, 130 places de parking pour véhicules légers, 7 places d'attente pour poids lourds)
- > **une zone d'activités** destinée à des entreprises locales comme extérieures au territoire, (activités artisanales et petite industrie dans 800 à 4 600m<sup>2</sup> réparties<sup>3</sup> en 6 bâtiments modulables, 120 places pour véhicules légers)

Avec 80 à 100 emplois à terme pour chaque zone, le projet participera ainsi à une dynamique de développement économique du territoire, en conciliant création d'emplois, qualité d'insertion et prise en compte des enjeux locaux.

## Calendrier prévisionnel

- > **2026** : instruction des demandes d'urbanisme (Permis d'aménager délivré le 20 avril. Instruction du permis de construire courant 2026. Modalités de recueil de l'avis des habitants du territoire : enquête publique, ou consultation en fonction de la décision des services de l'Etat)
- > **2027** : travaux
- > **2028** : livraisons du / des premier(s) bâtiment(s)

1 Plan Local d'Urbanisme de Villers-Cotterêts, puis Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCRV

2 Situation en entrée de ville, à proximité des monuments historiques (Cité internationale de la langue française) ainsi que de la lisière de la forêt de Retz, labellisée Forêt d'Exception®

3 Surface de plancher

# ENFANCE JEUNESSE :

## DE NOUVELLES ACTIONS POUR LES JEUNES DE RETZ-EN-VALOIS

La Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cette année, deux nouveautés sont proposées aux jeunes de Retz-en-Valois : une semaine autour du jeu et un camp itinérant à vélo. Ces initiatives ont permis aux centres de loisirs du territoire de collaborer autour de projets communs, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

### Qu'est-ce que la CTG ?

La **Convention Territoriale Globale (CTG)** est une convention de partenariat avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle permet à la Communauté de Communes d'accompagner les structures de la petite enfance et de l'enfance jeunesse signataires dans le développement de nouveaux partenariats, notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'habitat, du handicap et du numérique.

### Une semaine autour du jeu

Dans le cadre de sa programmation, le service enfance jeunesse de la CCRV a organisé une semaine du jeu **du lundi 13 au vendredi 17 avril à Villers-Cotterêts**.

Menée en partenariat avec les **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** de Villers-Cotterêts (Aramis et Athos), de Ressons-le-Long et de Morsain (La Vallée de l'Hozier), cette action a rassemblé **170 enfants et 24 animateurs**.

#### AU PROGRAMME :

**Jeux de société, jeux géants, structures gonflables et activités sportives**, pour le plus grand plaisir des participants !



### Un camp itinérant à vélo

Cet été, un camp itinérant à vélo, dédié à la découverte du patrimoine local, sera proposé **du 20 au 23 juillet pour les 10-13 ans**.

Ce projet est mené en partenariat avec le **Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de Fontenoy et l'ALSH de Villers-Cotterêts (Athos)**.

Ouvert à 32 enfants, ce séjour s'adresse à des jeunes à l'aise dans la pratique du vélo qui seront accompagnés en toute sécurité.



#### AU PROGRAMME :

- > **Jour 1** : départ de Morsain en direction de Fontenoy. Installation pour la nuit et découverte du patrimoine local : la mairie, l'église, les monuments aux morts ainsi que le pont de l'Aisne à Fontenoy.
- > **Jour 2** : départ de Fontenoy en direction de Vic-sur-Aisne : visite du château et de la mairie, puis transfert en bus vers La Ferté-Milon pour la nuit.
- > **Jour 3** : à La Ferté-Milon, visite du site du château et promenade le long du canal de l'Ourcq, puis départ en direction de Villers-Cotterêts pour la nuit.
- > **Jour 4** : journée découverte à Villers-Cotterêts (Cité internationale de la langue française, musée Alexandre Dumas, médiathèque...).

**Les familles intéressées peuvent se renseigner auprès des mairies de Fontenoy et Villers-Cotterêts pour connaître les modalités d'inscription et les tarifs auprès de leur ALSH.**

# UNE FIN D'ANNÉE EN MUSIQUE À L'EMI

À l'approche de la fin d'année scolaire, l'École de Musique Intercommunale (EMI) vous donne rendez-vous pour plusieurs temps forts. Concerts, découvertes et rencontres : autant d'occasions de plonger dans l'univers musical de l'école et, pourquoi pas, de préparer votre inscription pour la rentrée !

## La fête de la musique

Moment incontournable depuis plus de 40 ans, la fête de la musique est le rendez-vous des amoureux de musique !

Cette année, les élèves et les professeurs de l'EMI vous accueillent le vendredi 19 juin, à partir de 17h dans leurs locaux. Des animations auront également lieu à la salle Demoustier.

### Infos pratiques :

Vendredi 19 juin 2026

17h

École de musique  
et salle Demoustier  
Place de l'École  
02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 52 30

Entrée libre



## Portes ouvertes

Envie de découvrir l'école ou de vous lancer dans la musique ? Les journées portes ouvertes sont faites pour vous !

Débutants comme musiciens confirmés pourront rencontrer les professeurs, essayer les instruments et découvrir les nombreuses disciplines proposées : alto, contrebasse, violon, violoncelle, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, percussion, batterie, piano, guitare, chant et formation musicale (solfège).

L'EMI propose également des ateliers de musiques actuelles, jazz/blues et d'orchestres : orchestre d'harmonie, symphonique et symphonique junior.

Pour les tout-petits des cours d'éveil sont également disponibles (jardin musical, éveil, initiation) dès l'âge de 3 ans.

Suivant les disciplines, les cours peuvent être dispensés à Fontenoy, Vic-sur-Aisne ou Villers-Cotterêts. **Rendez-vous les samedis 27 juin et 5 septembre** dans les locaux de l'EMI à Villers-Cotterêts et le **samedi 12 septembre** de 10h30 à 13h30, à l'antenne de la CCRV à Vic-sur-Aisne.

## PRÉPAREZ LA RENTRÉE !


La période des réinscriptions / inscriptions pour la rentrée de septembre est lancée.

> **Réinscriptions** du 18 mai au 6 juin > **Nouvelles inscriptions** à partir du 1<sup>er</sup> juillet (dans la limite des places disponibles)

**Renseignements et modalités** : 03 23 96 52 30





 **12 au 14 juin**

## Baleine festival

Le Baleine Festival est de retour à La Ferté-Milon, en partenariat avec la Communauté de Communes !



Le Baleine, c'est l'art sous toutes ses formes dans cette belle cité médiévale nichée au cœur de la forêt de Retz. Le Baleine, c'est aussi avant tout **un moment d'échanges, de rencontres et une invitation à se reconnecter à la nature.**

### Au programme :

- > une compétition internationale de courts-métrages,
- > des concerts d'artistes variés, d'ici et d'ailleurs (Fantazio, Coffee Beanz, Dandelion String Band, Mélys, et d'autres),
- > des spectacles de danse,
- > une démonstration de sculpture-soudure.

Côté nature et bien-être, vous pourrez découvrir la forêt avec un guide, vous détendre avec un massage ou un bain de gongs.

Une riche programmation attend les enfants, avec une séance de cinéma dédiée, des ateliers créatifs et un spectacle.

### Informations pratiques :

- Gratuit (sauf séance cinéma à 3€)
- Gagnez des cadeaux si vous arrivez à vélo !
- Buvette et restauration sur place

 [www.helloasso.com/associations/baleine-festival](http://www.helloasso.com/associations/baleine-festival)

 @baleine\_festival



© Franck Alleron

 **Vendredi 3 juillet**

## Branche & Ciné : la Forêt d'Exception® accueille *La Guerre des boutons*

L'ONF vous donne rendez-vous pour la 8<sup>e</sup> édition du festival de cinéma en forêt. Cette année, le film *La Guerre des boutons* d'Yves Robert et François Boyer sera projeté dans le cadre exceptionnel du parc de la Cité internationale de la langue française, en lisière de la forêt de Retz, labellisée Forêt d'Exception®.



Le festival est organisé en partenariat avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, la Cité internationale de la langue française - le Centre des Monuments Nationaux.

La séance offrira une expérience cinématographique singulière : **un écran géant installé en plein air, des transats mis à disposition**, un son Dolby et une image de qualité « salle de cinéma », le tout dans un environnement où se mêlent les ambiances du parc et les sons de la forêt. Un avant-programme sera proposé en fin de journée, avec notamment des jeux en bois, un quiz animé par « Jean-Lou » avec de nombreux lots à gagner pour petits et grands.

La programmation, les lieux de projection et les informations pratiques seront disponibles quelques semaines avant l'événement sur le site du festival Branche & Ciné.

### Informations pratiques :

- Entrée gratuite
- Pour bénéficier d'un transat, pensez à réserver !

 [branche-et-cine.onf.fr](http://branche-et-cine.onf.fr)

 **24 et 25 juillet** **Morty Jazz Festival**

Le Morty Jazz Festival revient à Mortefontaine, pour le plus grand plaisir des amateurs de jazz. Comme chaque année, le jardin de la mairie va se transformer en **jazz club géant** où les festivaliers pourront profiter d'une programmation musicale de très grande qualité, confortablement installés dans des canapés mis à disposition. Convivialité et bonne humeur garanties ! Un événement en partenariat avec la Communauté de Communes.

### Informations pratiques :

- Entrée payante - Buvette et restauration sur place

 [www.mortyjazz.fr](http://www.mortyjazz.fr)

## UN GUIDE DU ROUTARD DÉDIÉ AU SOISSONNAIS VALOIS !

Grande nouvelle pour le Soissonnais Valois : l'Office de tourisme du même nom a participé à la préparation du premier Guide du Routard consacré à notre destination.

À compter du mercredi 3 juin 2026, il sera disponible sous le titre *Le Soissonnais Valois / Soissons-Villers-Cotterêts* dans les trois points d'informations de l'Office de tourisme :

- 📍 16 place Marquigny à Soissons
- 📍 6 place Aristide Briand à Villers-Cotterêts
- 📍 Camping La Croix du Vieux Pont, 8 rue de la Fabrique à Berny-Rivière

Mais aussi dans toutes les librairies de France !

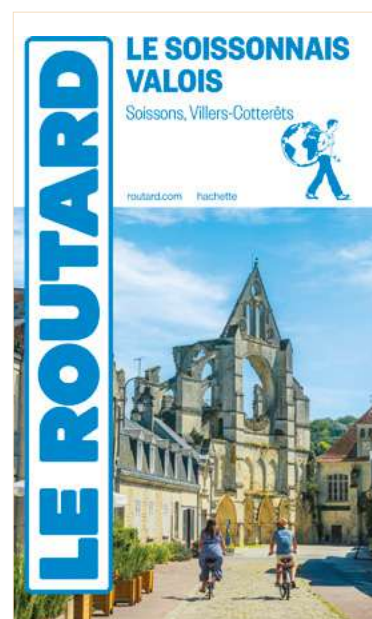
Ce guide met en lumière la diversité du territoire : patrimoine historique, savoir-faire locaux, hébergements, restaurants et activités de loisirs. Il valorise également les acteurs touristiques qui

contribuent chaque jour à l'attractivité de la destination.

Véritable compagnon de voyage, il a été conçu pour guider les visiteurs dans leur découverte des richesses du Soissonnais Valois. Vous y trouverez peut-être de nouveaux lieux que vous ne connaissez pas, de nouvelles adresses de restaurants et bien d'autres astuces et bons plans !

Il sera d'autant plus intéressant si vous accueillez régulièrement de la famille ou des amis avides de découvrir les pépites situées autour de vous ! Vous deviendrez alors de vrais ambassadeurs du Soissonnais Valois !

Pratique, inspirant et accessible, ce Guide du Routard s'impose comme un



outil incontournable pour explorer le Soissonnais Valois autrement, au plus près de son identité et de ses talents.

**Prix de vente : 9,90€**

## RÉSIDENCE DU RETZ À COYOLLES : POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Gestionnaire de 27 établissements et services sur le territoire du sud de l'Aisne, l'Apei des 2 Vallées a ouvert en septembre 2025, à Coyolles, la Résidence du Retz.

Ce nouvel établissement a été pensé pour offrir flexibilité, inclusion et épanouissement aux personnes accompagnées. Initialement conçu comme un foyer de vie, ce projet a évolué vers un modèle hybride, adapté à ses 43 bénéficiaires, qu'ils soient travailleurs en ESAT<sup>1</sup>, jeunes adultes sortants d'IME<sup>2</sup>, ou personnes en pré-retraite.



© APEI des 2 Vallées

La Résidence du Retz se distingue par son approche individualisée et évolutive. Chacun bénéficie d'un accompagnement personnalisé, permettant des ajustements rapides en fonction de son projet de vie et de ses étapes personnelles. Le lieu accueille des profils divers (avec ou sans activité professionnelle), favorisant l'échange, la pair-aidance<sup>3</sup> et la mutualisation des expériences pour une cohabitation dynamique.

Cette résidence incarne une vision moderne de l'accompagnement : un tremplin pour certains, un lieu de vie durable pour d'autres. Un environnement sécurisé et bienveillant, où chacun évolue à son rythme, dans le respect de ses choix et de ses capacités.

Propriété de l'OPAL de l'Aisne, dans le cadre d'un bail emphytéotique<sup>4</sup> avec l'Apei des 2 Vallées, ce projet représente un investissement global de près de 8 millions d'euros, au service d'un équipement moderne, durable et pleinement intégré à l'offre médico-sociale locale.

- 1 Établissements ou services d'aide par le travail.
- 2 Les instituts médico-éducatifs accueillent des enfants et adolescents en situation de handicap.
- 3 Entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie somatique ou psychique, ou atteintes d'un même handicap.
- 4 Contrat de location de très longue durée (entre 18 et 99 ans) qui donne au locataire, appelé emphytéote, presque les mêmes droits qu'un propriétaire sur un terrain ou un bien immobilier.

# MARC BLOCH : DE L' AISNE À L' ÉCOLE DES ANNALES

Par Pascale Plazanet

Historien majeur du XX<sup>e</sup> siècle, Marc Bloch (1886-1944) fut à la fois un intellectuel de premier plan, un combattant de la Première Guerre mondiale et une figure de la Résistance. Son parcours, marqué durablement par son passage dans l'Aisne, éclaire profondément son œuvre et son engagement.

La guerre change parfois une vie et la manière de penser le monde. Marc Bloch, grand historien français né en 1886 et mort en 1944, en est un exemple frappant. Son passage dans l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale marque profondément sa réflexion et transforme sa compréhension de l'histoire, matière enseignée par cet agrégé en poste au lycée d'Amiens. Mobilisé comme officier, le jeune homme est affecté en 1917 dans des secteurs particulièrement exposés du front, notamment à Vauxmaires et Froidmont, au cœur de la zone stratégique du Chemin des Dames.

Dans cet environnement de violence extrême, rythmé par les bombardements et l'incertitude permanente, Marc Bloch est chargé de missions qui exigent sang-froid et lucidité : il doit observer les positions ennemies, interroger des prisonniers et transmettre des informations stratégiques. Sa parfaite maîtrise de l'allemand et de l'anglais constitue un atout, tant dans les interrogatoires de prisonniers que dans la coopération interalliée. Décoré de la Croix de guerre 1914-1918, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur (1920). Cette confrontation directe à la guerre moderne, aux sentiments souvent complexes des combattants des deux camps, aux rumeurs et aux incompréhensions collectives... nourrit chez lui une réflexion profonde sur les comportements humains en situation de crise.

## Une approche nouvelle de l'histoire

De retour à la vie civile, Marc Bloch transforme cette expérience en levier intellectuel. Refusant une histoire limitée aux seuls événements politiques, il contribue à refonder la discipline en s'intéressant aux structures économiques, aux sociétés et aux mentalités. En 1929, aux côtés de Lucien Febvre, il fonde la revue à l'origine de l'École des Annales, qui marque une rupture décisive dans la



**" SANS SE PENCHER SUR LE PRÉSENT, ON NE PEUT PENSER LE PASSÉ... "**

MARC BLOCH

## La Nation salue un historien engagé et un grand résistant

Le 23 juin 2026, soit près de 82 ans après son arrestation par la Gestapo, Marc Bloch sera transféré au Panthéon aux côtés de 84 autres grands Hommes (77 hommes et 7 femmes). Il faut noter que sa famille a fait le choix de ne pas déplacer son corps. C'est pourquoi l'historien et résistant restera inhumé dans la Creuse, près du Bourg-d'Hem, lieu auquel il était profondément attaché et où il s'était réfugié durant l'Occupation : selon son petit-fils Williams Bloch, « l'âme de mon grand-père est là-bas ». Un cénotaphe<sup>1</sup> sera donc installé au Panthéon pour honorer sa mémoire.

manière de penser et d'écrire l'histoire. Cette approche nouvelle privilégie le temps long, l'analyse des phénomènes collectifs et le dialogue avec les autres sciences sociales. Loin d'être abstraite, elle s'enracine dans une expérience concrète du réel, dont les combats de l'Aisne constituent un moment fondateur.

L'engagement de Marc Bloch ne s'arrête pas au champ intellectuel. En 1940, à 53 ans, père de six enfants, il s'engage à nouveau puis, fidèle à ses convictions, il rejoint la Résistance au sein du mouvement Franc-Tireur en 1943 sous le pseudonyme de Narbonne. Il en gravit rapidement les échelons, jusqu'à intégrer le directoire régional des Mouvements unis de résistance. À ce titre, il contribue largement à organiser la Résistance dans la région Rhône-Alpes. Arrêté et torturé par la Gestapo, il est fusillé le 16 juin 1944, laissant derrière lui une œuvre marquée par l'exigence de vérité et le sens du devoir civique. Son texte *L'Étrange Défaite* demeure l'un des témoignages les plus lucides sur l'effondrement de 1940.

Aujourd'hui, la reconnaissance de son parcours dépasse le cadre universitaire. Le projet de panthéonisation de Marc Bloch (voir encadré) témoigne de la volonté d'honorer à la fois l'historien, le soldat passé par les champs de bataille de l'Aisne et le résistant mort pour la France. Cette décision consacre cette figure exemplaire, à la croisée de la recherche, de l'engagement et de la mémoire nationale.

<sup>1</sup> Monument funéraire érigé à la mémoire d'une personne décédée, mais qui ne contient pas son corps.



# L'AGENDA DES COMMUNES

JUSQU'AU 6 JUIN

## L'ART DE LA LAQUE ET L'EXPRESSION PAR L'ENCRE

Exposition Art'thèque

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas

Renseignements : 03 23 76 48 20

mediatheque@mairie-  
villerscotterets.fr

JUSQU'AU 14 JUIN

## JEANNINE DUMAS : PARCOURS D'UNE FEMME ENGAGÉE

Exposition temporaire

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas

Tarifs : 6,60 € / 4,50 € (réduit)

Renseignements : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

## Mai

MERCREDI 20 MAI

## ATELIER D'INITIATION À L'ART DE LA LAQUE

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 14h30

À partir de 15 ans

Tarifs : 6,10 € / 3,65 € (réduit)

Renseignements : 03 23 76 48 20

mediatheque@mairie-  
villerscotterets.fr

L'HEURE DU CONTE

Atelier lecture - Thème : les pirates

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 15h30

Sur réservation : 03 23 76 48 20

mediatheque@mairie-  
villerscotterets.fr

SAMEDI 23 MAI

## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES DUMAS, LA VIE COMME UN ROMAN

Spectacle théâtral

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 20h30 - Gratuit

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

SAMEDI 23 MAI

## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Visite libre du musée

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 18h à 21h

Gratuit - Sans réservation

03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

DIMANCHE 24 MAI

## BROCANTE

> Largny-sur-Automne

11 rue des Outhieux - 7h à

17h30 - 1€/m (particuliers) - 2€/m

(professionnels - sauf alimentaire)

Sur réservation :

06 87 17 59 54 / 06 40 37 29 92

DIMANCHE 24 MAI

## BROCANTE

> Oigny-en-Valois

Place du village - 7h à 19h

Sur réservation : 03 23 59 20 23

VENDREDI 29 MAI

## FÊTE DES VOISINS

> Vic-sur-Aisne

Parc Anne Morgan - Goûter offert  
aux enfants à 16h, puis rendez-  
vous dès 19h pour une soirée  
conviviale autour d'un repas tiré  
du panier - Gratuit

Renseignements : 06 10 15 56 57

comite.vic-suraisne@hotmail.com

SAMEDI 30 MAI

## APÉRITIF ENTRE AMIS ET CONCOURS DE GÂTEAUX

> Coyolles

Place de l'église - 19h

Sur réservation :

03 23 72 51 65 (18h à 20h)

LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

Pique-nique littéraire

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 12h - Gratuit

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

SAMEDI 30 MAI

## ATELIER AQUARELLE RECETTES ILLUSTRÉES

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 14h

Tarifs : 6,60 € / 4,50 € (réduit)

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

Conférence - Pique-nique littéraire

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 12h

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

## PETITS PRÉSENTS POUR GRANDS FUTURS

Théâtre

> Villers-Cotterêts

Salle Demoustier - 20h30

Tarifs : 6,60 € / 4,50 € (réduit)

Renseignements : 03 23 96 55 02

culture@mairie-villerscotterets.fr

DIMANCHE 31 MAI

## BROCANTE

> Saint-Pierre-Aigle

Place de l'Église - 2€ le mètre

Sur réservation : 03 23 55 85 21

## GINGUETTE AU BORD DE L' AISNE

> Vic-sur-Aisne

Port de Vic-sur-aisne - 10h30 à

19h30 - Pour les 100 ans de la

péniche « Vita Nova » : découverte

de la péniche transformée en

atelier-jardin itinérant dédié aux

métiers du vivant et de l'artisanat -

Musique et restauration sur place.

Renseignements : 06 74 94 04 09

VitaNova,LeVaisseauDesSamares

@vita.nova.1926

## Juin

SAMEDI 6 JUIN

## CONCOURS DE PÉTANQUE

> Vic-sur-Aisne

Parc Anne Morgan

Renseignements : 06 10 15 56 57

comite.vic-suraisne@hotmail.com

SAMEDI 6 JUIN

## DUMAS : UN NOM, TROIS DESTINS

Visite guidée

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 10h - 5,05 €

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

## ATELIER LECTURE BÉBÉS LECTEURS

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 10h30

Sur réservation : 03 23 76 48 20

mediatheque@mairie-  
villerscotterets.fr

DIMANCHE 7 JUIN

## BROCANTE

> Coyolles

Place de l'Église - 9h à 17h

Sur réservation (18h à 20h) :

03 23 72 51 65

BROCANTE

> Villers-Cotterêts

Parc Salanson, rue Jean Jaurès

Réservation du 19 au 30 mai

chez Raphaëlle Optique

06 02 27 47 41

SAMEDI 13 JUIN

## DUMAS, UN RÉCIT AU FÉMININ

Visite guidée

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 14h30 - 5,05 €

Sur réservation : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr

DU 13 AU 15 JUIN

## FÊTE COMMUNALE

> Cœuvres-et-Valsery

Place A. Rébérot - Fête foraine,

food-truck, danse/spectacle,

feux d'artifice, bal. Dimanche :

repas payant (sur réservation),

concours de pétanque le dimanche.

Réservations : 06 24 57 54 64

helenassoc@gmail.com

MERCREDI 17 JUIN

## RETOUR VERS LE CINÉ

Projection surprise d'un film

ou d'un dessin animé

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 14h30

Sur réservation : 03 23 76 48 20

mediatheque@mairie-  
villerscotterets.fr

## FÊTE DE LA MUSIQUE

### SAMEDI 13 JUIN

> Villers-Cotterêts / Pisseleux  
Place du 8 Mai 1945 - 20h30

### SAMEDI 20 JUIN

> Faverolles  
Salle des fêtes - 19h  
Renseignements : 06 34 05 21 29  
> Vic-sur-Aisne  
Parc Anne Morgan - 19h  
Renseignements : 06 10 15 56 59  
comite.vicsuraisne@hotmail.com

> Villers-Cotterêts  
Place Dr Moufflier - 19h30 :  
Le biscuit - 21h30 : Square One

### DIMANCHE 21 JUIN

> Cœuvres-et-Valsery  
Place Auguste Reberot

### VENDREDI 26 JUIN

#### TRAVERSER LA FORÊT EN BATEAU

Théâtre de rue  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 20h30  
Tarifs : 6,60 € / 4,50€ (réduit)  
Sur réservation : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### SAMEDI 27 JUIN

#### FEU DE LA SAINT-JEAN

> Coyolles  
Terrain communal - 19h  
Renseignements : 03 23 72 51 65  
(18h à 20h)

### LES MAÎTRES DU JEU

Atelier jeux de société  
> Villers-Cotterêts  
Médiathèque A. Dumas - 14h30  
Sur réservation : 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

### DIMANCHE 28 JUIN

#### CONCENTRATION DE VÉHICULES

> Villers-Cotterêts  
Véhicules anciens et youngtimer, marché artisanal, groupe de musique et restauration sur place  
Parc du château - Les Grandes Allées - 8h30 - Entrée gratuite  
Exposants sur réservation (payant)  
Renseignements : 07 63 50 45 33  
associationgarage@gmail.com

## Juillet

### VENDREDI 3 JUILLET

#### MARCHÉ NOCTURNE

> Vic-sur-Aisne  
Centre ville - 18h à 22h  
Renseignements : 06 75 47 39 32  
lantoine.laurence@wanadoo.fr

### SAMEDI 4 JUILLET

#### CONCERT GRATUIT

> Chouy  
Keep the Groove, Katboy...  
à partir de 18h  
Restauration et buvette  
Plein air au Foyer Rural

### DUMAS : UN NOM, TROIS DESTINS

Visite guidée  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 10h - 5,05 €  
Sur réservation : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

> Villers-Cotterêts  
Place du Dr Moufflier - Centre-ville - après-midi et soirée  
Renseignements : 03 23 96 55 02  
culture@mairie-villerscotterets.fr

### 7 JUILLET AU 29 AOÛT

#### BD'ESTIVAL - IL ÉTAIT UNE FOIS LA GRANDE GUERRE

> Villers-Cotterêts  
Médiathèque A. Dumas  
Renseignements : 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

### SAMEDI 11 JUILLET

#### DUMAS, UN RÉCIT AU FÉMININ

Visite guidée  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 14h30 - 5,05 €  
Sur réservation : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### LUNDI 13 JUILLET

#### FEU D'ARTIFICE ET SOIRÉE DANSANTE

> Vic-sur-Aisne  
Stade de foot - Vers 22h départ de la mairie pour la retraite aux flambeaux, puis bal populaire et feu d'artifice  
Renseignements : 06 10 15 56 60  
03 23 55 50 58 (Mairie)  
mairie@vicsuraisne.com  
comite.vicsuraisne@hotmail.com

### 15 JUILLET AU 15 AOÛT

#### OPÉRATION UN ÉTÉ AU CINÉ

> Villers-Cotterêts  
Cinéma Les Clubs - 4,60 €  
Renseignements : 03 23 73 45 26

### MERCREDI 22 JUILLET

#### BD-CINÉ

> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 14h30  
Renseignements : 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

### DU 25 AU 27 JUILLET

#### FÊTE COMMUNALE

> Tartiers  
À partir de 18h - Feu d'artifice le 25 juillet à la tombée de la nuit  
Tartiers comité des fêtes

### SAMEDI 25 JUILLET

#### RACONTER LA GRANDE GUERRE EN IMAGE

Atelier BD  
> Villers-Cotterêts  
Médiathèque A. Dumas - 14h30  
Tarifs : 6,60 € / 4,50€ (réduit)  
Sur réservation : 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

## Août

### VENDREDI 7 AOÛT

#### MARCHÉ NOCTURNE

> Vic-sur-Aisne  
Centre-ville - 18h à 22h  
Renseignements : 06 75 47 39 32  
lantoine.laurence@wanadoo.fr

### SAMEDI 8 AOÛT

#### FEU D'ARTIFICE

> Chouy  
Dans le cadre de la fête communale organisée au Foyer rural - à partir de 23h

### DUMAS, UN RÉCIT AU FÉMININ

Visite guidée  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 14h30 - 5,05 €  
Sur réservation : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### DIMANCHE 9 AOÛT

#### BROCANTE

> Chouy  
À partir de 6h - 1 € le mètre  
Réservation : 06 84 61 61 54

### 21 AU 24 AOÛT

#### FÊTE COMMUNALE

> Vic-sur-Aisne  
Centre ville - Animations, fête foraine  
Renseignements : 06 10 15 56 61  
03 23 55 50 58 (Mairie)  
mairie@vicsuraisne.com  
comite.vicsuraisne@hotmail.com

### SAMEDI 22 AOÛT

#### DUMAS : UN NOM, TROIS DESTINS

Visite guidée  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 10h - 5,05 €  
Sur réservation : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### SAMEDI 22 AOÛT

#### BD-CINÉ

> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - 14h30  
Renseignements : 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

### VENDREDI 28 AOÛT

#### MARCHÉ ESTIVAL

> Saint-Christophe-à-Berry  
Place de la mairie - 17h30 à 23h  
Renseignements : 06 20 11 17 18  
moutonnet.svt@gmail.com

## Septembre

### SAMEDI 5 SEPTEMBRE

#### CONCOURS DE PÉTANQUE

> Vic-sur-Aisne  
Parc Anne Morgan - Inscription en doublette sur place  
06 10 15 56 62  
comite.vicsuraisne@hotmail.com

### DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

#### PRÉSENTATION DE VOITURES ET MOTOS

> Cœuvres-et-Valsery  
Place Auguste Rébérot - 9h à 17h  
Sur réservation : 06 24 57 54 64  
helenaassoc@gmail.com

### 12 SEPTEMBRE AU 13 DÉCEMBRE

#### « MARIE NICOLAS »

Exposition  
> Villers-Cotterêts  
Musée A. Dumas - Horaires d'ouverture et tarifs du musée  
Renseignements : 03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

### DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

#### BRADERIE

> Vic-sur-Aisne  
Centre-ville - À partir de 8h  
Voir prix du mètre en Mairie  
Inscriptions en mairie  
03 23 55 50 58  
mairie@vicsuraisne.com

### SAMEDI 26 SEPTEMBRE

#### CONCERT AUX CHANDELLES

> Cœuvres-et-Valsery  
Église - 20h30 - Entrée : 10 €  
Sur réservation : 07 86 21 34 91  
patrimoinedecoeuvres@orange.fr

# LES ÉVÈNEMENTS de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES



Retrouvez-nous sur  
nos réseaux sociaux



## PERMANENCES

Dans ses locaux, la CCRV propose de nombreuses permanences gratuites afin d'accompagner les habitants dans leur quotidien : démarches administratives et juridiques, habitat, urbanisme, emploi...

Retrouvez toutes les infos sur :  
[www.cc-retz-en-valois.fr/les-permanences-sur-retz-en-valois/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/les-permanences-sur-retz-en-valois/)

### **i** Renseignements

#### > Guichet de Villers-Cotterêts :

8 rue Alexandre Dumas  
Lundi au vendredi :  
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h  
☎ 03 23 55 98 98  
✉ franceservices-villers@retzenvalois.fr

#### > Guichet de Vic-sur-Aisne :

2 et 4 rue Saint-Christophe  
Lundi au jeudi :  
9h à 12h / 14h à 17h  
Vendredi : 9h à 12h / 14h à 16h  
☎ 03 23 55 46 54  
✉ franceservices@retzenvalois.fr

#### > Pôle aménagement du territoire :

35 rue du Général Leclerc  
02600 Villers-Cotterêts  
Lundi au jeudi :  
8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h30  
Vendredi :  
8h30 à 12h / 13h30 à 16h30  
☎ 03 23 96 61 25  
✉ pole.adt@retzenvalois.fr

## DÉCHÈTERIE D'AMBLENY

### **i** Renseignements auprès du service gestion des déchets

☎ 03 23 55 99 00  
✉ mesdechets@retzenvalois.fr

### ● **MERCREDI 7 JUILLET** **11H30 À 16H30** **JOURNÉE DONNERIE**

Réservée aux habitants de  
Retz-en-Valois sur présentation  
de la carte déchèterie.

## LES ATELIERS D'ÉVEIL DU RELAIS PETITE ENFANCE

### **i** Renseignements

☎ 03 23 96 61 30  
✉ rpe@retzenvalois.fr

### **i** Réservations

Scannez  
le QR Code



### ● **LA MATINALE DES TOUT- PETITS**

Un moment récréatif pour les tout-  
petits accompagnés d'un adulte ayant  
un lien familial.

#### > **ACCUEIL 0-4 ANS :**

Tous les lundis de 9h30 à 11h30  
Salle du Relais Rue Vaudrial  
à Montigny-Lengrain

#### > **ACCUEIL 0-6 ANS\* :**

Tous les mercredis de 9h à 10h30  
et de 10h30 à 12h  
Locaux du RPE Rue Alfred Juneaux  
à Villers-Cotterêts

\***NOUVEAU** : tous les 1<sup>ers</sup> mercredis  
du mois accueil des fratries de  
0-5 ans par Marjorie du RPE  
et des 6-10 ans par Juliette  
de l'association EVA.

## LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

### **i** Renseignements et réservations

11 place de l'école - Villers-Cotterêts  
☎ 03 23 96 52 30  
✉ ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

Toutes les informations en p. 13

## LES SORTIES ENFANCE- JEUNESSE 8-15 ANS

### **i** Renseignements

☎ 03 23 55 46 55  
✉ a.sallet@retzenvalois.fr

### **i** Réservations

Scannez  
le QR Code



Départs et  
retours possibles  
de Villers-Cotterêts  
et Vic-sur-Aisne

Il reste encore quelques places pour :

### ● **SAMEDI 25 JUILLET** **SORTIE FAMILLE À FORT-MAHON**

> **Tarifs CCRV** : 4,50€  
> **Tarifs hors territoire CCRV** : 5,83€

### ● **20 AU 25 JUILLET** **POUR LES 8-11 ANS** **SÉJOUR ÉTÉ**

> **Tarif** : 149€ par enfant

## LES SORTIES DE L'OFFICE DE TOURISME SOISSONNAIS VALOIS

### **i** Renseignements et réservation Nombre de places limité

> **Villers-Cotterêts** : 6 place A. Briand  
> **Soissons** : 16 place F. Marquigny

☎ 03 23 96 55 10  
✉ info@svtourisme.fr

[www.soissons-villerscotterets-tourisme.com](http://www.soissons-villerscotterets-tourisme.com)

Retrouvez  
le programme  
des sorties  
en scannant  
le QR Code

